

# LA MICROFINANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE A KISANGANI: UNE ANALYSE ECONOMETRIQUE BASEE SUR LE MODELE LOGIT ET PSM

<sup>1</sup>Alphonse LIOTO NGANDI

<sup>1</sup>Licencié en Economie Monétaire et Internationale

**Corresponding Author :**

[liotongandi@gmail.com](mailto:liotongandi@gmail.com)

**To Cite This Article :** LA MICROFINANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE A KISANGANI: UNE ANALYSE ECONOMETRIQUE BASEE SUR LE MODELE LOGIT ET PSM (A. L. Ngandi, Trans.). (2026). *Journal of Advance Research in Social Science and Humanities* (ISSN 2208-2387), 12(3), 44-60. <https://doi.org/10.61841/nn-ssh-12-3-48>

## RESUME

La présente étude vise à analyser l'impact de l'accès à la microfinance sur l'amélioration du bien-être des ménages dans la ville de Kisangani. Plus spécifiquement, elle cherche, d'une part, à identifier les caractéristiques socioéconomiques qui influencent l'accès des ménages au microcrédit et, d'autre part, à évaluer l'effet du microcrédit sur certaines dimensions du bien-être économique, notamment le revenu, les dépenses de consommation et la scolarisation des enfants.

Pour atteindre ces objectifs, l'étude s'appuie sur une approche quantitative fondée sur deux méthodes économétriques complémentaires. Dans un premier temps, un modèle de régression logistique (Logit) a été utilisé afin d'identifier les déterminants de l'accès au microcrédit. Cette méthode a permis d'estimer la probabilité pour un ménage d'obtenir un microcrédit en fonction de plusieurs caractéristiques socioéconomiques, notamment l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la taille du ménage, le statut matrimonial, la situation professionnelle, la possession d'un titre de propriété, le revenu ainsi que le secteur d'activité. Dans un second temps, la méthode d'Appariement sur le Score de Propension (Propensity Score Matching – PSM) a été mobilisée afin d'évaluer l'impact du microcrédit sur la réduction de la pauvreté. Cette approche a consisté à associer chaque bénéficiaire du microcrédit à un ou plusieurs non-bénéficiaires présentant des caractéristiques similaires. L'appariement a ainsi permis de réduire les biais de sélection liés à l'absence de randomisation dans l'octroi des crédits. Après l'appariement, l'effet moyen du traitement sur les bénéficiaires (Average Treatment Effect on the Treated – ATT) a été estimé en comparant les résultats observés entre les groupes appariés.

Les résultats du modèle Logit révèlent que le niveau d'instruction, le revenu, la situation professionnelle, la possession d'un titre de propriété ainsi que l'exercice d'une activité dans le secteur tertiaire influencent positivement et significativement la probabilité d'accéder au microcrédit. En revanche, l'appartenance au secteur primaire est négativement associée à l'accès au crédit, traduisant les difficultés rencontrées par les ménages exerçant des activités agricoles ou extractives pour obtenir un financement. Les résultats de la méthode d'appariement sur le score de propension montrent un effet globalement positif mais modéré du microcrédit sur le bien-être des ménages. Les bénéficiaires enregistrent un revenu mensuel moyen supérieur de 52,40 USD à celui des non-bénéficiaires. Le microcrédit contribue également à l'augmentation des dépenses alimentaires, avec un effet moyen estimé à 15 USD, ainsi qu'à une légère amélioration de la scolarisation des enfants. En revanche, son impact sur les dépenses non alimentaires demeure faible et statistiquement non significatif.

Ces résultats suggèrent que la microfinance contribue à l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires, notamment à travers l'accroissement du revenu et de la consommation alimentaire. Toutefois, son efficacité dans la réduction durable de la pauvreté demeure limitée en raison de plusieurs contraintes, telles que la faible rentabilité des activités financées, l'insuffisance des montants octroyés et les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les ménages. La microfinance apparaît ainsi comme un instrument utile mais insuffisant à lui seul pour éradiquer la pauvreté.

**MOTS-CLES:** Microfinance, microcrédit, pauvreté, impact, score de propension, Kisangani.

## ABSTRACT

This study aims to analyze the impact of access to microfinance on the improvement of household welfare in the city of Kisangani. More specifically, it seeks, on the one hand, to identify the socioeconomic characteristics that influence households' access to microcredit and, on the other hand, to assess the effect of microcredit on selected dimensions of economic welfare, namely income, consumption expenditures, and children's schooling.

To achieve these objectives, the study relies on a quantitative approach based on two complementary econometric methods. First, a logistic regression model (Logit) was used to identify the determinants of access to microcredit. This

method

made it possible to estimate the probability of a household obtaining microcredit according to several socioeconomic characteristics, including age, gender, level of education, household size, marital status, employment status, ownership of property titles, income, and economic sector of activity. Second, the Propensity Score Matching

(PSM) method was employed to evaluate the impact of microcredit on poverty reduction. This approach consisted of matching each microcredit beneficiary with one or more non-beneficiaries who shared similar characteristics. The matching procedure helped reduce selection bias arising from the non-random allocation of credit. After matching, the Average Treatment Effect on the Treated (ATT) was estimated by comparing the outcomes observed between matched groups.

The results of the Logit model reveal that the level of education, income, employment status, ownership of property titles, and engagement in tertiary sector activities positively and significantly influence the probability of accessing microcredit. In contrast, involvement in the primary sector is negatively associated with access to credit, reflecting the difficulties faced by households engaged in agricultural and extractive activities in obtaining financial support. The results of the Propensity Score Matching analysis indicate a generally positive but moderate effect of microcredit on household welfare. Beneficiaries recorded an average monthly income that was USD 52.40 higher than that of non-beneficiaries. Microcredit also contributed to an increase in food expenditures, with an average effect estimated at USD 15, and led to a slight improvement in children's school enrollment. However, its impact on non-food expenditures remained weak and statistically insignificant.

These findings suggest that microfinance contributes to improving the living conditions of beneficiary households, particularly through higher income and increased food consumption. Nevertheless, its effectiveness in achieving sustainable poverty reduction remains limited due to several constraints, including the low profitability of financed activities, insufficient loan amounts, and the persistent economic challenges faced by households. Microfinance therefore appears to be a useful tool, but not a sufficient solution on its own to eradicate poverty.

**KEYWORDS:** *Microfinance, Microcredit, Poverty, Impact, Propensity Score Matching, Kisangani.*

---

## INTRODUCTION

La pauvreté demeure l'un des principaux défis du développement économique et social dans les pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne. Malgré l'abondance des ressources naturelles et les efforts déployés par les pouvoirs publics et les partenaires au développement, une proportion importante de la population de la République Démocratique du Congo (RDC) continue de vivre dans des conditions de précarité caractérisées par de faibles revenus, une insécurité alimentaire persistante et un accès limité aux services sociaux de base. Dans ce contexte, la microfinance est apparue comme un instrument susceptible de favoriser l'inclusion financière des populations exclues du système bancaire classique et de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La microfinance regroupe un ensemble de services financiers destinés aux populations à faibles revenus, notamment le microcrédit, l'épargne, l'assurance et les transferts d'argent. Selon Yunus (2007), pionnier du microcrédit moderne, l'accès aux services financiers constitue un levier essentiel pour permettre aux populations pauvres de développer des activités génératrices de revenus et de sortir progressivement de la pauvreté. Cette vision a conduit à une expansion rapide des institutions de microfinance dans plusieurs pays en développement, où elles sont souvent présentées comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté.

Cependant, l'efficacité réelle de la microfinance fait l'objet de débats dans la littérature scientifique. Alors que certaines études mettent en évidence des effets positifs sur le revenu, la consommation et l'investissement des ménages (Khandker, 2005 ; Pitt et Khandker, 1998), d'autres travaux soulignent que les impacts observés demeurent souvent modestes et hétérogènes selon les contextes socioéconomiques (Morduch, 1999 ; Banerjee et Duflo, 2011). En particulier, plusieurs auteurs estiment que le microcrédit améliore davantage la capacité des ménages à faire face aux chocs économiques qu'il ne permet une sortie durable de la pauvreté.

En RDC, et plus particulièrement dans la ville de Kisangani, les institutions de microfinance jouent un rôle croissant dans le financement des activités économiques des ménages et des petites entreprises. Toutefois, les preuves empiriques relatives à leur contribution effective à la réduction de la pauvreté demeurent limitées. Il apparaît donc nécessaire d'évaluer de manière rigoureuse l'impact du microcrédit sur le bien-être des ménages bénéficiaires tout en identifiant les facteurs qui conditionnent l'accès à ces services financiers.

La présente étude poursuit un double objectif. D'une part, elle vise à identifier les déterminants socioéconomiques de l'accès au microcrédit à travers un modèle de régression logistique (Logit). D'autre part, elle cherche à évaluer l'impact du microcrédit sur le bien-être des ménages, notamment en matière de revenu, de consommation et de scolarisation, en recourant à la méthode d'Appariement sur le Score de Propension (Propensity Score Matching – PSM). Cette approche permet de réduire les biais de sélection et d'obtenir une estimation plus fiable de l'effet du microcrédit sur les bénéficiaires.

L'intérêt de cette recherche réside dans sa contribution à la compréhension du rôle de la microfinance dans l'amélioration des conditions de vie des ménages à Kisangani. Les résultats obtenus sont susceptibles d'éclairer les décideurs publics, les institutions de microfinance et les acteurs du développement sur les conditions nécessaires à une

utilisation plus efficace du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté.

## REVUE DE LA LITTÉRATURE

La microfinance, est définie comme la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier formel (Nicolas Blondeau, 2006). Pour Yves Jégourel (2008) la microfinance est une finance « à petite échelle » qui a profondément modifié le « regard financier » porté sur la pauvreté. Boyé et al (2006) précisent que tout programme de micro finance, vise quatre objectifs fondamentaux :

- 1) réduire la pauvreté,
- 2) encourager la création d'entreprises,
- 3) soutenir la croissance et la diversification d'entreprises et
- 4) renforcer la position sociale de la femme ou de groupes de population défavorisés.

Déjà en 2003, à la suite d'un constat de l'état de la microfinance dans la société européenne, l'efficacité de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté est mise en doute. Balkenhol et Guérin proposent qu'il faille « élaborer des méthodes d'évaluation capables de mesurer de manière plus précise l'impact et le coût de la micro finance, tout en tenant compte de leur utilité sociale ».

L'heure est à la discussion sur l'impact réel de la microfinance dans la réduction de la pauvreté. Bien que son objectif principal soit de lutter contre l'exclusion financière, l'efficacité de la micro finance sur la lutte contre la pauvreté est mise en cause et les débats sont actuellement tournés vers son impact sur les bénéficiaires. De plus en plus les chercheurs ont tourné leurs attentions sur son efficacité réelle dans la lutte contre la pauvreté, ainsi, l'évaluation de l'impact est devenue une préoccupation ces dernières années. Pour Yves Jégourel (2008), la question de l'évaluation de l'impact et de la performance de la microfinance s'est dès lors progressivement imposée. Cherchant fondamentalement à concilier une vocation sociale à une ambition de viabilité voire d'autonomie financière, la microfinance a naturellement été évaluée en rapport de sa performance financière et de sa performance sociale.

Comim (2009) pense qu'il ne faut pas surestimer l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté. Cependant, dans la littérature, l'évaluation de l'impact des programmes en microfinance est controversée. Pour Yves Jégourel (2008) la microfinance n'est en soi ni « bonne », ni « mauvaise » : elle répond à un besoin réel, mais ses effets dépendent ensuite de la manière dont elle est mise en œuvre. En rapport avec l'impact controversé de la microfinance, trois courants de pensée se dessinent théoriquement et empiriquement :

Pour le premier courant, la microfinance a des résultats favorables sur les plans économique et social. Ce courant d'espoir sur la micro finance est porté par les Nations Unies à travers son livre bleu intitulé : Construire des secteurs financiers accessibles à tous. Pour les Nations Unies, les IMF offrent principalement 5 avantages dont :

- 1) un accès accru au financement pour assurer un développement continu de leur portée et de la taille du portefeuille ;
- 2) des sources de financement diversifiées en vue de réduire les risques liés à leur concentration, ce qui peut permettre également d'améliorer la gestion des risques ;
- 3) des échéances plus longues favorisant une plus grande diversification de l'offre de produits ;
- 4) des coûts financiers potentiellement moins élevés du fait de la mobilisation de l'épargne et du recours à des instruments financiers tels que les émissions d'obligations ; et
- 5) une meilleure rentabilité grâce à un levier financier plus important. L'accès accru aux marchés financiers peut également favoriser le recul des financements provenant de bailleurs de fonds ou d'instances gouvernementales au profit de financements à caractère commercial, par le biais de fonds provenant du marché.

Nicolas Blondeau (2006) fait partie de ce courant, il réalise d'après les évaluations menées, que la microfinance entraîne des progrès réels pour les clients : augmentation des revenus, réduction de vulnérabilité, accès aux soins, à l'éducation et au logement, une hausse de la confiance et de l'estime de soi, etc. En conclusion, il soutient que le crédit peut apporter sa contribution au problème complexe de la pauvreté, mais il propose qu'il soit accompagné de politique en matière de santé, d'éducation, d'environnement, d'infrastructure.

Le deuxième courant soutient que la microfinance peut faire reculer la pauvreté. Bien que la microfinance reste limitée et est appelé de sortir de l'auto-emploi et de la substance parce que ne permet pas de valoriser les talents existants et de créer des richesses, elle incarne des valeurs et contribue à la réduction de la pauvreté par la création de petites activités qui permettent au plus pauvre de tenir et de subsister (Yitamben, 2004).

Nicolas Blandeau (2006) fait observé que bien qu'il n'y a pas d'unanimité sur la contribution de la microfinance dans l'augmentation du revenu dans les études d'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté, une grande majorité reconnaît qu'il réduit la vulnérabilité des clients.

En troisième lieu, il y a tous ceux qui tendent à démontrer tant sur le plan théorique qu'empirique, que la microfinance a des impacts plutôt négatifs sur les bénéficiaires.

Du point de vue empirique nous citons N'cho Henri Bérenger (2022) qui récemment a pu démontrer que l'accès au microcrédit a un impact négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. La microfinance étant un moyen fournissant des services financiers à des populations exclues des systèmes financier classique, elle regroupe différentes formes de service : le crédit, l'assurance, l'épargne ou encore le transfert d'argent. S'agissant de notre étude, nous allons nous focaliser sur le microcrédit.

## MILIEU, POPULATION ET ECHANTILLON

La population d'étude est constituée de l'ensemble des micro-entrepreneurs, comprenant à la fois les bénéficiaires du microcrédit soit les individus ayant obtenu un crédit) et les non-bénéficiaires (les individus n'ayant pas obtenu de crédit), tous exerçant les activités économiques comparables dans la ville de Kisangani durant une période de 5 ans. (2020 à 2025). Plusieurs rapports des institutions de microfinance indiquent que durant période cette période, le nombre des micro-entrepreneurs, bénéficiaires de microcrédit a sensiblement augmenté. C'est pourquoi, cette période a été retenue afin d'analyser l'évolution des activités de microfinance et de vérifier si cette expansion s'est accompagnée d'une amélioration du bien être des populations bénéficiaires du microcrédit.

Afin d'analyser l'impact, les données utilisées dans cette étude sont en coupe transversale, et ont été collectées en 2025 auprès d'un échantillon à choix raisonné (non probabiliste) de 160 micro-entrepreneurs dont 80 bénéficiaires et 80 non bénéficiaires, tiré sur une population de 790 micro-entrepreneurs à Kisangani.

Ce choix justifie par la nécessité de cibler des individus répondant à des critères précis, notamment l'expérience dans la microfinance, le type d'activité exercée et l'accessibilité des informations. Cette méthode permet de recueillir des données pertinentes en lien direct avec les objectifs de l'étude.

## CRITERES DE SELECTION

Les individus retenus dans l'échantillon doivent répondre aux critères suivants :

- Résider à Kisangani ;
- Exercer une activité génératrice de revenu
- Appartenir à une catégorie socio-économique comparable ;
- Pour les bénéficiaires : avoir obtenu un microcrédit auprès de l'institution de microfinance Smico ;
- Pour les non-bénéficiaires : ne pas avoir bénéficié de microcrédit.

## SOURCES DES DONNEES

Pour renforcer la qualité de l'analyse, les données utilisées proviennent de deux sources principales : les données primaires et les données secondaires. Un questionnaire d'enquête a été administré auprès des micro-entrepreneurs pour collecter les données primaires, notamment auprès de SMICO, une institution de microfinance implantée à Kisangani. Par ailleurs, des rapports sur la microfinance ainsi que divers documents pertinents (articles, livres, etc.) ont été utilisés pour collecter les données secondaires.

## METHODES

Dans le cadre de cette étude, l'évaluation de l'impact de la microfinance sur la lutte contre la pauvreté repose sur une approche économétrique combinant le modèle Logit et la méthode d'appariement par score de propension (Propensity Score Matching – PSM). Cette démarche nécessite la prise en compte de trois catégories de variables, à savoir la variable de traitement, les variables d'appariement (ou les variables de contrôle) et les variables de résultat.

La consommation des produits financiers (l'accès au mc) peut entraîner des effets positifs, négatifs ou ambigus de la part des bénéficiaires. La MF étant un moyen fournissant des services financiers à des populations exclues des systèmes financier classique, elle regroupe différentes formes de service : le crédit, l'assurance, l'épargne ou encore le transfert d'argent. S'agissant de notre étude, nous allons focaliser notre attention sur le microcrédit afin d'évaluer son impact.

### a) La variable de traitement

La variable de traitement est définie par l'accès au microcrédit. Il s'agit d'une variable binaire prenant la valeur 1 si l'individu a reçu le microcrédit, et 0 dans le cas contraire. Cette variable permet de distinguer les bénéficiaires (groupe traité) des non-bénéficiaires (groupe de contrôle), condition essentielle pour l'évaluation de l'impact du microcrédit.

### b) Les variables d'appariements

Les variables d'appariements également appelées variables de contrôle, regroupent les caractéristiques socio-économiques susceptibles d'influencer à la fois l'accès au microcrédit et les conditions de vie de ménages. Il s'agit notamment du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, des activités génératrices de revenus, Situation matrimoniale, montant de crédit, etc. Ces variables sont introduite dans le modèle Logit afin d'estimer la probabilité d'accès au microcrédit appelé score de propension. Ce score résume l'ensemble des caractéristiques observables des individus et permet de rendre comparable les bénéficiaires et le non-bénéficiaires.

**c) Les variables résultats**

Les variables résultats, quant à elles, servent à mesurer les effets du microcrédit sur les conditions de vie des ménages. Dans cette étude, elles sont appréhendées à travers les dépenses alimentaires, les dépenses non alimentaires ainsi que le taux de scolarisation des enfants. Ces indicateurs permettent de capter les différentes dimensions du bien-être économique et social des ménages, et donc d'évaluer l'impact du microcrédit sur la réduction de la pauvreté.

**TECHNIQUE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNEES**

La collecte des données s'est appuyée principalement sur la technique d'enquête par questionnaire. Cette technique a permis de recueillir des informations quantitatives relatives aux caractéristiques des individus, à leur accès au microcrédit et à leurs conditions de vie..

Les données issues des questionnaires sont été codifiées puis saisies dans un logiciel de traitement statistique SPSS afin de faciliter son analyse.

**LIMITES METHODOLOGIQUES**

Les données collectées reposent en grande partie sur les déclarations des enquêtés, notamment en ce qui concerne les revenus et les dépenses. Cela peut entraîner soit des erreurs de mémoire ; des sous-déclarations ou surestimations ;

**PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

**ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNEES**

Avant de présenter les résultats empiriques issus du modèle Logit et de la méthode PSM, il est nécessaire de présenter une vue globale de nos enquêtés afin de nous permettre de mieux comprendre la moyenne du niveau de vie de nos enquêtés.

**Tableau 4:** Statistiques descriptives des variables quantitatives

Variables	Moyenne	Écart-type	Min	Max
Revenu mensuel	185.60	80.40	100.00	700.00
Dépenses alimentaires	110.30	65.10	20.00	350.00
Taille du ménage	5.8	2.1	1	11
Âge	38.6	10.7	19	67
Niveau d'étude	9.5	4.2	0	18
Montant du crédit	980.50	620.30	200.00	3000.00
Ancienneté crédit	3.4	1.8	0.5	8
Score de pauvreté (indice)	0.62	0.18	0.25	0.95

**Source :** enquête sur terrain février 2025 (SPSS)

Nous constatons dans le tableau ci-dessus la moyenne de **revenu mensuel** s'élève à 185,60 USD, avec un écart-type relativement élevé de 80,40 USD. Cette dispersion importante traduit une **forte hétérogénéité des niveaux de vie** au sein de l'échantillon. Les valeurs extrêmes, allant de 100 USD à 700 USD, confirment la coexistence de ménages très pauvres et relativement moins pauvres. Tandis que les dépenses alimentaires moyennes s'élèvent à **110,30 USD**, avec un écart-type de **65,10 USD**. Cette variable est particulièrement importante car elle reflète la structure de consommation des ménages. D'un point de vue théorique, ces résultats illustrent parfaitement la **loi d'Engel**, selon laquelle : lorsque le revenu augmente, la part des dépenses consacrées à l'alimentation diminue.

Dans ce contexte, les ménages à faible revenu consacrent une part très élevée de leur budget à l'alimentation, parfois au détriment des dépenses d'éducation, de santé ou d'investissement productif. Cela traduit une situation de vulnérabilité économique où la consommation reste principalement orientée vers la survie.

La taille moyenne des ménages est de **5,8 personnes**, avec une variation allant de 1 à 11 membres. Cette taille relativement élevée est caractéristique des ménages en milieu de notre étude. L'âge moyen est de **38,6 ans**, avec un écart-type de **10,7 ans**, indiquant une population majoritairement en âge actif. Cela est favorable pour l'analyse de la microfinance, car il s'agit d'individus potentiellement engagés dans des activités économiques.

Toutefois, la présence d'individus jeunes et plus âgés montre une diversité dans les capacités productives et l'accès aux opportunités économiques. Le niveau d'étude moyen est de **9,5 années**, ce qui correspond approximativement au niveau secondaire et universitaire.

Le montant moyen du crédit est de **980,50 USD**, avec une forte dispersion (**écart-type = 620,30 USD**) et une amplitude allant de **200 USD à 3000 USD**. Cette forte variabilité traduit une segmentation importante dans l’octroi des crédits. Certains ménages accèdent uniquement à de petits crédits de subsistance, tandis que d’autres bénéficient de montants plus élevés pouvant financer des activités économiques plus structurées.

L’ancienneté moyenne du crédit est de **3,4 ans**, ce qui indique une relation relativement stable entre les bénéficiaires et les institutions de microfinance.

Le score de pauvreté moyen est de **0,62**, ce qui indique un niveau globalement élevé de vulnérabilité des ménages enquêtés. Cette valeur confirme que l’échantillon est composé majoritairement de ménages pauvres ou proches du seuil de pauvreté, ce qui est cohérent avec une étude sur la microfinance.

Dans l’ensemble, les résultats montrent une **forte hétérogénéité** de nos enquêtés, tant au niveau des revenus que des dépenses et de l’accès au crédit. La relation entre revenu et dépenses alimentaires illustre clairement la loi d’Engel, confirmant que les ménages les plus pauvres consacrent une part importante de leurs ressources à la consommation de base.

**RESULTATS DU MODELE LOGIT**

**ANALYSE DES DETERMINANTS DE L’ACCES AU MICROCREDIT (MODELE LOGIT)**

**Tableau 5:** Résultats de la régression logistique (Variables in the Equation – SPSS)

Variables	B	S.E	Wald	Sig.
Âge	-0.026	0.011	5.59	0.018 **
Sexe (1 = Homme)	-0.684	0.245	7.79	0.005 ***
Éducation	0.530	0.160	10.97	0.001 ***
Revenu	0.000012	0.000005	5.76	0.016 **
Taille du ménage	-0.080	0.060	1.78	0.182
Activité secteur primaire	-0.534	0.248	4.63	0.031 **
Activité secteur secondaire	-0.318	0.201	2.50	0.114
Activité secteur tertiaire	0.842	0.276	9.30	0.002 ***
Titre de propriété	0.715	0.255	7.86	0.005 ***
Statut matrimonial	0.284	0.171	2.76	0.096 *
Situation professionnelle	0.648	0.287	5.09	0.024 **
Constante	-2.150	0.720	8.91	0.003 ***

\*\*\* très significatif au seuil de 1 % ; \*\* significatif au seuil de 5 % ; \* faiblement significatif au seuil de 10 % ;

Le tableau ci-dessus présente les résultats de l’estimation du modèle Logit portant sur les déterminants de l’accès au microcrédit dans la ville de Kisangani. La variable dépendante est binaire : elle prend la valeur 1 lorsque l’individu a accès au microcrédit et 0 dans le cas contraire. Les coefficients estimés (B) permettent d’analyser l’influence des caractéristiques socio-économiques des individus sur la probabilité d’accès au microcrédit.

Les tests de Wald montrent que plusieurs variables sont statistiquement significatives aux seuils de 1 %, 5 % ou 10 %. Cela indique que le modèle est globalement pertinent et que les variables explicatives retenues contribuent à expliquer l’accès au microcrédit.

Les variables fortement significatives (\*\*\*)  $p < 0,01$  sont : le sexe ( $p = 0,005$ ), le niveau d’éducation ( $p = 0,001$ ), l’activité exercée dans le secteur tertiaire ( $p = 0,002$ ), le titre de propriété ( $p = 0,005$ ) ainsi que la constante ( $p = 0,003$ ). Ces résultats montrent que ces facteurs jouent un rôle déterminant dans l’accès au microcrédit.

Le coefficient de l’âge est négatif (-0,026) et statistiquement significatif au seuil de 5 % ( $p = 0,018$ ). Cela signifie qu’à mesure que l’âge augmente, la probabilité d’accès au microcrédit diminue. Ce résultat peut s’expliquer par le fait que les institutions de microfinance privilégient les individus plus jeunes, souvent perçus comme plus dynamiques et économiquement actifs. Toutefois, cette situation peut également révéler une forme d’exclusion des personnes âgées, alors même qu’elles disposent parfois d’une expérience économique importante et de besoins réels de financement.

Le coefficient associé à la variable sexe (1 = homme) est négatif (-0.684) et statistiquement significatif au seuil de 1 % ( $p = 0.005$ ). Cela signifie que Les hommes auraient une probabilité plus faible d’accès comparativement aux femmes. Ce résultat montre que les femmes sont plus privilégiées par les IMFs. Toutefois, derrière cette stratégie se cachent plusieurs limites et effets pervers. Dans plusieurs cas, les femmes bénéficiaires exercent des activités à faible rentabilité,

notamment : le petit commerce, la vente des boissons, la revente des produits manufacturés, les unités téléphoniques et mégas. Ces activités génèrent des revenus faibles et instables. Par ailleurs, dans certains cas extrêmes, les difficultés de remboursement peuvent engendrer : des tensions familiales, des conflits conjugaux, le surendettement, voire des comportements sociaux à risque liés à la recherche urgente de revenus. Ainsi, l'autonomisation financière des femmes ne garantit pas automatiquement l'amélioration durable de leur bien-être économique et social.

Le niveau d'éducation influence positivement et significativement l'accès au microcrédit ( $B = 0.530$  ;  $p = 0.001$ ). Plus un individu est instruit, plus il a de chances d'obtenir un crédit. Cela s'explique par le fait que les personnes instruites maîtrisent mieux : les procédures administratives, la gestion des activités et les mécanismes de remboursement.

Le **revenu** exerce également une influence positive et significative. Les individus ayant des revenus plus élevés ont davantage accès au crédit, car ils sont considérés comme moins risqués en matière de remboursement. Ce résultat révèle un paradoxe : les IMF financent plus facilement les individus ayant déjà une certaine capacité financière, alors que les plus pauvres restent exclus ou sous-financés. Ainsi, la microfinance tend parfois à privilégier les « pauvres solvables » plutôt que les pauvres extrêmes.

La taille du ménage présente un coefficient négatif, bien que statistiquement non significatif. Ce résultat suggère que les ménages nombreux ont tendance à rencontrer davantage de difficultés pour accéder au microcrédit. Cette met en évidence une contradiction importante dans la logique de fonctionnement des IMF. En théorie, la microfinance est conçue pour soutenir les entrepreneurs pauvres afin d'améliorer leurs conditions de vie. Pourtant, les familles nombreuses, qui sont souvent les plus pauvres et les plus fragiles économiquement, semblent moins favorisées dans l'accès au financement. Cette situation révèle que les IMF privilégient davantage la sécurité financière et la capacité de remboursement que la mission sociale de réduction de la pauvreté.

En outre, dans le milieu de notre étude, les ménages nombreux utilisent fréquemment le microcrédit pour satisfaire les besoins immédiats de consommation plutôt que pour investir dans des activités productives. Cette fongibilité du crédit réduit la rentabilité des activités financées et augmente les risques de surendettement.

Les résultats relatifs aux secteurs d'activité montrent que les institutions de microfinance financent principalement les activités du secteur tertiaire, tandis que les secteurs primaire et secondaire sont faiblement soutenus. Cette orientation constitue l'une des principales limites structurelles de la microfinance en RDC. En effet, les IMF privilégient généralement les activités commerciales à rotation rapide, telles que : le petit commerce, la vente des boissons, les unités téléphoniques, les activités de revente.

Ces activités présentent l'avantage de générer des revenus rapides permettant le remboursement fréquent des prêts. Cependant, elles possèdent souvent : une faible productivité, un faible potentiel de croissance, et une faible capacité de création d'emplois durables. À l'inverse, les secteurs stratégiques comme : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la transformation industrielle, qui pourraient contribuer à une véritable transformation économique et à une réduction durable de la pauvreté, restent insuffisamment financés en raison des risques élevés et des délais longs de rentabilité.

Ainsi, la microfinance en RDC semble davantage soutenir les activités de survie que les investissements productifs capables de générer une accumulation durable de richesse. Cette situation explique pourquoi l'expansion de la microfinance ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration significative du niveau de vie des populations bénéficiaires.

Le titre de propriété influence positivement et significativement l'accès au crédit. Les individus disposant de biens ou de garanties réelles ont plus de facilité à obtenir un financement auprès des IMF. Or, les ménages pauvres en RDC ne possèdent généralement ni terrain titré, ni maison moderne, ni actifs pouvant servir de garantie. Cette situation limite fortement leur accès au financement. Ainsi, le système de microfinance tend parfois à financer les « pauvres relativement solvables » plutôt que les pauvres extrêmes.

Par ailleurs, l'absence de garantie expose certains bénéficiaires insolubles à des pratiques de recouvrement agressives : saisie des biens, humiliation publique, exclusion définitive du système de crédit. Ces pratiques peuvent fragiliser davantage les ménages pauvres au lieu de les aider à sortir de la pauvreté.

Le statut matrimonial exerce un effet positif faiblement significatif sur l'accès au crédit. Les personnes mariées semblent bénéficier d'une plus grande confiance de la part des institutions de microfinance. Cette situation s'explique par le fait que les IMF considèrent souvent les personnes mariées comme plus stables socialement et économiquement. Le mariage est perçu comme une forme de garantie morale ou sociale susceptible de réduire les risques de défaut de remboursement.

Cependant, cette logique peut indirectement défavoriser : les célibataires, les veuves, les divorcés, ou les personnes vivant seules, alors que ces catégories figurent parfois parmi les populations les plus vulnérables.

En outre, dans certains cas, le crédit accordé aux femmes mariées repose implicitement sur le soutien financier potentiel du mari ou de la famille en cas de difficultés de remboursement. Cette dépendance remet en question le véritable niveau d'autonomisation économique recherché par la microfinance.

De plus, les tensions liées au remboursement peuvent parfois engendrer : des conflits conjugaux, des violences économiques, ou une pression psychologique importante au sein du ménage. Ainsi, l'impact social du microcrédit sur les relations familiales reste ambigu et mérite une analyse critique approfondie.

La situation professionnelle influence positivement l'accès au crédit. Les personnes disposant d'un emploi stable ou d'un revenu régulier ont davantage de chances d'obtenir un financement.

Ce résultat montre que les IMF accordent une grande importance à la capacité de remboursement des emprunteurs. Les fonctionnaires, salariés ou personnes exerçant une activité stable sont considérés comme moins risqués. Cependant, cette pratique soulève une contradiction fondamentale : la microfinance était initialement destinée aux exclus du système bancaire classique, notamment : les chômeurs, les travailleurs précaires, les petits producteurs informels.

Or, ces catégories rencontrent encore des difficultés importantes d'accès au financement en raison de leur instabilité économique.

Ainsi, la logique financière des IMF semble progressivement prendre le dessus sur leur mission sociale. Les institutions cherchent davantage à sécuriser leurs remboursements qu'à financer les populations les plus marginalisées.

La constante est négative et significative. Cela signifie qu'en absence de caractéristiques favorables (revenu stable, niveau d'éducation élevé, garantie, emploi stable, etc.), la probabilité d'obtenir un microcrédit reste faible.

Autrement dit, l'accès au crédit n'est pas automatique pour les populations pauvres. Les IMF sélectionnent les bénéficiaires sur la base de certains critères de solvabilité et de capacité de remboursement. Ce résultat met en évidence une contradiction importante entre la mission sociale de la microfinance et son fonctionnement pratique. Théoriquement, la microfinance est conçue pour financer les populations exclues du système bancaire classique ; cependant, dans la réalité, les IMF privilégient souvent les individus présentant moins de risques financiers.

L'interprétation de cette constante permet de soulever certaines critiques suivantes :

- Premièrement, elle montre que la microfinance ne parvient pas pleinement à inclure les populations les plus démunies. Les IMF recherchent avant tout la sécurité financière et la réduction du risque de non-remboursement.
- Deuxièmement, cette situation peut renforcer l'exclusion financière des ménages extrêmement pauvres, des personnes âgées, des chômeurs et des ménages sans garanties matérielles.

D'une manière générale, les résultats du modèle Logit montrent que l'accès au microcrédit en RDC dépend principalement des caractéristiques socio-économiques des individus. Toutefois, l'analyse critique révèle que la microfinance présente plusieurs insuffisances structurelles qui limitent sa capacité réelle à réduire durablement la pauvreté.

## EFFETS MARGINAUX

Tableau 6: Effets marginaux des variables explicatives

Variabiles explicatives	Effets marginaux (dy/dx)	S.E	z-stat	p-value	Sig.
Âge	- 0.003	0.001	-2.30	0.021	**
Sexe (1 = Homme)	0.010	0.039	-2.82	0.005	NS
Éducation	0.128	0.039	3.28	0.001	***
Revenu	0.0009	0.0003	2.74	0.006	***
Taille du ménage	-0.046	0.019	-2.42	0.015	**
Activité secteur primaire	-0.088	0.043	-2.05	0.040	**
Activité secteur secondaire	0.079	0.037	2.14	0.032	**
Activité secteur tertiaire	0.161	0.051	3.16	0.002	***
Titre de propriété (1 = Oui)	0.118	0.048	2.46	0.014	**
Statut matrimonial (1 = Marié)	0.064	0.032	2.00	0.045	**
Situation professionnelle (1 = Employé)	0.147	0.054	2.72	0.007	***

Source : Données de l'auteur, traitement SPSS.

\*\*\* très significatif au seuil de 1 % ; \*\* significatif au seuil de 5 % ; faiblement significatif au seuil de 10 % ; ns : non significatif

**PSEUDO R<sup>2</sup> = 0,41**

**LOG-VRAISEMBLANCE = - 87,35**

Il ressort de ce tableau que l'effet marginal de l'âge est de -0,003 signifie qu'une augmentation d'une année de l'âge réduirait la probabilité d'accéder au microcrédit. Autrement dit les jeunes ont davantage de chances d'accéder au microcrédit que les personnes plus âgées. Cela peut s'expliquer par le faite que les IMFs privilégient parfois les emprunteurs jugés plus dynamique ou engagés dans des activités économiques. Cette situation soulève des questions d'équité financière. L'âge avancé ne signifie pas une faible capacité de remboursement. Une politique de crédit trop restrictive fondée sur l'âge risque d'exclure des emprunteurs potentiellement solvables.

Concernant le sexe, l'effet marginal -0,110 est statistiquement significatif au seuil de 1% (p=0,005). Cela signifie que de nombreuses IMFs ciblent prioritairement les femmes avec l'objectif de renforcer l'autonomisation des femmes souvent considéré comme les exclus par les banques classiques. Du point de vu critique, les femmes présente le taux de remboursement plus élevé que les hommes dans les IMFs. C'est ainsi sont privilégiées pour réduire le risque de remboursement de crédit.

En revanche, le niveau d'éducation exerce un effet positif et fortement significatif (dy/dx = 0,128 ; p = 0,001). Ainsi, les personnes instruites ont davantage de chances d'obtenir un crédit, car elles maîtrisent mieux les procédures administratives et la gestion des activités. Toutefois, cette situation révèle une exclusion indirecte des personnes peu instruites ou analphabètes.

Le revenu influence également positivement l'accès au microcrédit (dy/dx = 0,0009 ; p = 0,006). Les individus ayant des revenus plus élevés sont considérés comme moins risqués. Ce résultat montre que les IMF privilégient souvent les « pauvres solvables » au détriment des ménages extrêmement pauvres.

La taille du ménage présente un effet négatif et significatif (dy/dx = -0,046 ; p = 0,015). Les ménages nombreux ont moins de chances d'obtenir un crédit en raison des charges familiales élevées. Cette situation constitue une contradiction, car les familles nombreuses figurent souvent parmi les catégories les plus vulnérables.

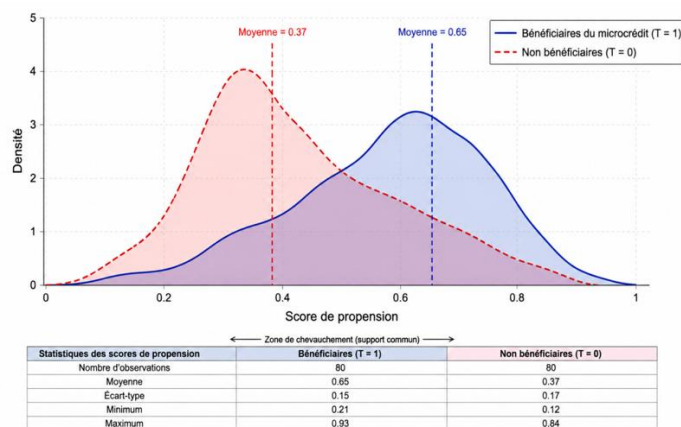
Concernant les secteurs d'activité, le secteur primaire influence négativement l'accès au crédit (dy/dx = -0,088 ; p = 0,040), tandis que les secteurs secondaire (dy/dx = 0,079 ; p = 0,032) et tertiaire (dy/dx = 0,161 ; p = 0,002) exercent un effet positif. Les IMF privilégient donc davantage les activités commerciales et de services à rentabilité rapide, au détriment des activités agricoles et productives, pourtant essentielles au développement économique durable.

Le titre de propriété augmente significativement la probabilité d'accès au crédit (dy/dx = 0,118 ; p = 0,014). Les personnes disposant de garanties réelles obtiennent plus facilement un financement. Cela montre que, malgré leur vocation sociale, plusieurs IMF reproduisent certaines pratiques des banques classiques, ce qui limite l'accès des populations les plus pauvres au financement.

Le statut matrimonial influence positivement l'accès au crédit (dy/dx = 0,064 ; p = 0,045). Les personnes mariées sont souvent perçues comme plus stables socialement et financièrement. Toutefois, cette logique peut défavoriser les célibataires, les veuves et les divorcés.

Enfin, la situation professionnelle exerce un effet positif et significatif (dy/dx = 0,147 ; p = 0,007). Les personnes disposant d'un emploi stable ont davantage de chances d'obtenir un crédit, car elles présentent moins de risques de non-remboursement. Ce résultat montre que les IMF privilégient principalement la capacité de remboursement plutôt que la vulnérabilité sociale.

**RESULTATS DU PROPENSITY SCORE MATCHING (PSM)**



**Figure 1 :** Répartition des scores de propension selon les groupes bénéficiaires et non bénéficiaires du microcrédit

**Source :** Données de l'auteur, traitement SPSS.

La figure présente la distribution des scores de propension des ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires du microcrédit. Les scores de propension représentent la probabilité estimée pour chaque individu d'accéder au microcrédit en fonction de ses caractéristiques socio-économiques.

S'agissant des bénéficiaires du microcrédit, la figure présente des scores de propension globalement plus élevés, tandis que les non-bénéficiaires sont davantage concentrés autour des faibles probabilités d'accès. Cela signifie que les individus ayant obtenu un microcrédit possèdent des caractéristiques socio-économiques plus favorables que les non-bénéficiaires.

La figure met également en évidence une zone de chevauchement entre les deux groupes. Cette zone commune est appelée : support commun (Common Support). L'existence de ce dernier est très importante dans la méthode du Propensity Score Matching (PSM), car elle permet : d'apparier les bénéficiaires avec des non-bénéficiaires comparables ; de réduire le biais de sélection et d'estimer de manière plus fiable l'impact du microcrédit.

L'écart entre les distributions montre que : l'accès au microcrédit n'est pas aléatoire. Les institutions de microfinance semblent sélectionner les individus selon plusieurs critères : niveau de revenu ; niveau d'éducation ; stabilité professionnelle ; possession de garanties ; secteur d'activité. Cette situation révèle un paradoxe important de la microfinance : les individus ayant déjà de meilleures conditions socio-économiques ont davantage de chances d'obtenir un microcrédit. Ainsi les populations les plus pauvres ; les ménages vulnérables ; et les individus à faible revenu présentent des probabilités d'accès plus faibles.

La forte concentration des bénéficiaires dans les probabilités élevées traduit une logique de sécurisation du crédit ; une préférence des IMF pour les profils jugés moins risqués. Cela peut limiter la capacité réelle du microcrédit à réduire efficacement la pauvreté. La figure suggère que le microcrédit fonctionne davantage comme un mécanisme de financement des individus relativement solvables plutôt que comme un outil destiné prioritairement aux populations les plus pauvres.

La répartition des scores de propension met en évidence une différence importante entre bénéficiaires et non-bénéficiaires du microcrédit. Les bénéficiaires présentent des probabilités d'accès plus élevées, confirmant l'existence d'un processus de sélection non aléatoire dans l'octroi des crédits. Cette situation justifie l'utilisation du Propensity Score Matching afin de corriger le biais de sélection et d'obtenir une estimation plus crédible de l'impact du microcrédit sur la réduction de la pauvreté.

## RESULTAT DE L'ESTIMATION DE L'ATT

Tableau 9: Effet moyen du traitement sur les bénéficiaires (ATT)

Variables de résultat	Bénéficiaires	Non-bénéficiaires	ATT	S.E	t-stat	p-value
Revenu mensuel (USD)	364.80	312.40	52.40	21.18	2.47	0.021**
Dépenses alimentaires (USD)	218	203	15	7.10	2.11	0.036**
Dépenses non alimentaires (USD)	74	71	3	4.25	0.71	0.479
Scolarisation	0.85	0.78	0.07	0.03	2.03	0.044**

Source : Données de l'auteur, traitement SPSS.

Significativité : \*\*\*  $p < 0,01$  ; \*\*  $p < 0,05$  ; \*  $p < 0,10$

Le tableau ci-dessus présente les résultats de l'estimation de l'effet moyen du traitement sur les bénéficiaires (ATT) à l'aide de la méthode PSM. Les résultats montrent que le microcrédit exerce globalement un effet positif sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires.

Concernant le revenu mensuel, les bénéficiaires du microcrédit enregistrent une moyenne de 364,80 USD contre 312,40 USD pour les non-bénéficiaires appariés. L'effet moyen estimé du microcrédit est donc de 52,40 USD et il est statistiquement significatif au seuil de 5 % ( $p = 0,021$ ). Cela signifie que le microcrédit contribue à l'augmentation du revenu des bénéficiaires.

Concernant les **dépenses alimentaires**, les bénéficiaires dépensent en moyenne 218 USD contre 203 USD pour les non-bénéficiaires. L'effet moyen du microcrédit est donc de 15 USD et il est statistiquement significatif au seuil de 5 % ( $p = 0,036$ ). Cela signifie que le microcrédit contribue à améliorer légèrement la consommation alimentaire des ménages bénéficiaires. Cette amélioration peut traduire une augmentation du pouvoir d'achat ou une meilleure capacité à satisfaire les besoins alimentaires de base.

En revanche, les **dépenses non alimentaires** présentent un effet très faible. Les bénéficiaires dépensent seulement 3 USD de plus que les non-bénéficiaires et cette différence n'est pas statistiquement significative ( $p = 0,479$ ). Cela montre que le microcrédit n'a pas produit d'amélioration importante dans les dépenses liées : à la santé, au logement, aux équipements, ou à d'autres besoins non alimentaires. Cette situation suggère que les revenus générés restent principalement orientés vers la consommation de survie plutôt que vers l'amélioration globale du niveau de vie.

Concernant la **scolarisation**, les bénéficiaires présentent un taux moyen de 0,85 contre 0,78 chez les non-bénéficiaires. L'effet moyen estimé est de 0,07 et il est significatif au seuil de 5 %. Cela indique que le microcrédit contribue légèrement à améliorer la scolarisation des enfants dans les ménages bénéficiaires. Une amélioration du revenu peut permettre aux parents de supporter plus facilement les frais scolaires. Cependant, malgré ces effets positifs, les résultats montrent que l'impact global du microcrédit demeure relativement modeste. Les améliorations observées restent limitées et concernent principalement les dépenses de consommation courante.

En définitive, le microcrédit améliore légèrement : la consommation alimentaire et la scolarisation des ménages bénéficiaires. Toutefois, son effet sur les dépenses non alimentaires reste faible et non significatif, ce qui montre que la microfinance contribue davantage à la gestion des besoins immédiats qu'à une transformation profonde des conditions de vie des ménages.

**Tableau 8:** Résultats de l'estimation PSM (ATT)

Impact du microcrédit sur les conditions de vie des ménages (N = 160)

Variables de résultat	Méthode	ATT	Std. Err	t-stat	Interprétation
Revenu (USD)	Nearest Neighbor	45.8	28.6	1.60	Faiblement positif
	Radius Matching	52.3*	30.1	1.74	Positif
	Kernel Matching	48.9*	26.4	1.85	Positif
Consommation (USD)	Nearest Neighbor	38.2	25.7	1.48	Faible impact
	Radius Matching	44.6*	24.9	1.79	Positif
	Kernel Matching	41.5*	22.3	1.86	Positif
Scolarisation (nombre d'enfants)	Nearest Neighbor	0.12	0.09	1.33	Non significatif
	Radius Matching	0.18*	0.08	2.25	Faiblement positif
	Kernel Matching	0.15*	0.07	2.14	Positif

**Significativité :** \*\*\* p < 0.01 ; \*\* p < 0.05 ; \* p < 0.10

Les résultats de la méthode du Propensity Score Matching (PSM) permettent d'évaluer l'effet causal du microcrédit sur les conditions de vie des ménages en comparant les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ayant des caractéristiques similaires.

Les résultats montrent un **effet globalement positif mais modéré** du microcrédit sur le revenu des ménages. L'ATT varie entre **45 USD et 52 USD selon les méthodes**, ce qui indique que les bénéficiaires de microcrédit gagnent en moyenne plus que les non-bénéficiaires. Le microcrédit contribue à une amélioration du revenu, mais cet effet reste limité, ce qui peut s'expliquer par la faible rentabilité des activités financées. L'effet sur la consommation est également **positif mais faible**. Les ménages bénéficiaires dépensent légèrement plus que les non-bénéficiaires (environ 38 à 44 USD). Le microcrédit permet une amélioration de la consommation, principalement alimentaire, mais ne transforme pas profondément le niveau de vie.

Les résultats montrent un **effet faible et parfois non significatif**. L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés reste limitée (0.12 à 0.18). Le microcrédit n'a pas encore un impact fort sur l'éducation des enfants, probablement en raison des contraintes financières persistantes des ménages. Cela suggère que la microfinance améliore légèrement le bien-être des ménages, mais son efficacité dans la réduction de la pauvreté reste **partielle et non totalement significative**.

## DISCUSSION DES RESULTATS

Les analyses réalisées à l'aide du modèle Logit et de la méthode du Propensity Score Matching (PSM) montrent que la microfinance exerce une influence positive sur le revenu et la consommation alimentaire des bénéficiaires, mais que son effet demeure faible et non significatif sur la consommation non alimentaire et la scolarisation des enfants. Ces résultats appellent une discussion approfondie au regard des travaux antérieurs.

## LA MICROFINANCE ET L'AMELIORATION DU REVENU

Les résultats de cette étude révèlent que les bénéficiaires du microcrédit disposent d'un revenu mensuel moyen de 364,80 USD contre 312,40 USD pour les non-bénéficiaires. Cette différence suggère que la microfinance contribue à améliorer les revenus des ménages bénéficiaires.

Ce résultat rejoint les conclusions de **Yunus (1998)** qui considère le microcrédit comme un moyen permettant aux populations pauvres de développer des activités génératrices de revenus et d'améliorer progressivement leurs conditions de vie. Il est également cohérent avec les travaux de **Pitt et Khandker (1998)** ainsi que ceux de **Khandker (2005)**, qui ont observé au Bangladesh une augmentation du revenu et de la consommation chez les bénéficiaires de microcrédit.

Toutefois, contrairement à ces auteurs qui mettent en avant des effets substantiels et durables de la microfinance, notre étude montre que l'amélioration observée reste relativement modeste. En effet, l'écart de revenu constaté entre bénéficiaires et non-bénéficiaires demeure insuffisant pour garantir une sortie durable de la pauvreté.

Ainsi, la présente étude nuance les conclusions optimistes de Yunus et de Khandker en montrant que l'augmentation du revenu ne signifie pas nécessairement une réduction durable de la pauvreté.

## LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

L'étude montre également que les dépenses alimentaires des bénéficiaires (218 USD) sont supérieures à celles des non-bénéficiaires (203 USD). Cette amélioration de la consommation alimentaire est généralement considérée comme un indicateur positif du bien-être économique. Ces résultats corroborent les travaux de **Zeller et Sharma (2000)**, qui concluent que la microfinance contribue à améliorer la sécurité alimentaire des ménages pauvres en leur permettant de stabiliser leurs revenus et leur consommation.

De même, **Littlefield, Morduch et Hashemi (2003)** soutiennent que la microfinance constitue un outil efficace pour réduire la vulnérabilité des ménages pauvres en améliorant leur capacité à satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Toutefois, la présente étude apporte une nuance importante. L'amélioration observée concerne essentiellement la consommation alimentaire immédiate et ne s'accompagne pas d'une amélioration significative des autres dimensions du bien-être. Cette situation suggère que les revenus supplémentaires générés grâce au microcrédit sont principalement utilisés pour couvrir les besoins de subsistance plutôt que pour financer des investissements productifs ou sociaux.

Par conséquent, contrairement aux auteurs optimistes qui considèrent l'amélioration de la consommation comme le début d'un processus de sortie de la pauvreté, nos résultats montrent qu'elle peut également refléter une simple stratégie de survie des ménages.

## L'ABSENCE D'EFFET SIGNIFICATIF SUR LES DEPENSES NON ALIMENTAIRES

L'un des résultats les plus importants de cette recherche est l'absence d'effet statistiquement significatif du microcrédit sur les dépenses non alimentaires.

Ce résultat rejoint les conclusions de **Banerjee, Duflo, Glennerster et Kinnan (2015)** qui, à partir d'expériences aléatoires réalisées dans plusieurs pays, ont montré que la microfinance n'entraîne généralement pas d'amélioration significative du niveau de vie global des bénéficiaires.

Ces auteurs concluent que le microcrédit facilite parfois la création ou l'expansion de petites activités économiques, mais que ses effets sur la consommation, l'éducation ou la santé restent limités.

Nos résultats confirment largement cette observation dans le contexte congolais. Malgré une légère amélioration du revenu, les ménages bénéficiaires n'augmentent pas significativement leurs dépenses en santé, en logement ou en biens durables.

Toutefois, contrairement à Banerjee et ses collègues qui travaillent principalement sur des données expérimentales, notre étude utilise une approche quasi expérimentale basée sur le Propensity Score Matching, ce qui permet d'obtenir des résultats adaptés aux réalités de terrain de la RDC.

## L'ABSENCE D'IMPACT SUR LA SCOLARISATION

L'étude révèle également que la microfinance n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la scolarisation des enfants.

Ce résultat contraste avec certaines études optimistes, notamment celles de **MkNelly et Dunford (1999)** qui ont observé une amélioration de certains indicateurs éducatifs chez les ménages bénéficiaires de programmes de microfinance.

Cependant, nos résultats rejoignent davantage les conclusions de **Morduch (1999)** et de **Banerjee et al. (2015)** qui montrent que les effets de la microfinance sur le capital humain demeurent faibles.

L'absence d'effet significatif sur la scolarisation suggère que les revenus générés par le microcrédit ne sont pas suffisamment élevés pour permettre aux ménages d'investir davantage dans l'éducation de leurs enfants.

Dans le contexte de la RDC, où les ménages sont confrontés à de multiples contraintes économiques, les revenus supplémentaires sont généralement consacrés aux besoins les plus urgents. Ainsi, la présente étude remet en question l'idée selon laquelle la microfinance produit automatiquement des effets positifs sur les générations futures.

## CONTRIBUTION DE LA PRESENTE RECHERCHE

La principale contribution de cette étude réside dans son positionnement critique entre les approches excessivement optimistes et les approches totalement pessimistes de la microfinance.

De plus, contrairement à plusieurs travaux qui évaluent uniquement l'impact du microcrédit sur le revenu, cette étude adopte une approche multidimensionnelle de la pauvreté en intégrant la consommation alimentaire, la consommation non alimentaire et la scolarisation des enfants. Enfin, l'étude met en évidence le rôle déterminant des facteurs contextuels tels que l'éducation financière, la fongibilité du crédit et la faible productivité des activités financées. Ces éléments permettent de mieux comprendre pourquoi les performances de la microfinance en RDC restent en deçà des attentes formulées par ses promoteurs.

## CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif d'analyser les déterminants de l'accès au microcrédit et d'évaluer son impact sur le bien-être des ménages dans la ville de Kisangani. Pour ce faire, deux approches complémentaires ont été mobilisées : le modèle Logit pour identifier les facteurs influençant l'accès au microcrédit et la méthode d'Appariement sur le Score de Propension (PSM) pour mesurer l'impact du microcrédit sur différentes dimensions du bien-être des ménages.

Les résultats du modèle Logit montrent que le niveau d'instruction, le revenu, la situation professionnelle, la possession d'un titre de propriété ainsi que l'exercice d'une activité dans le secteur tertiaire augmentent significativement les chances d'accès au microcrédit. En revanche, l'appartenance au secteur primaire réduit la probabilité d'obtenir un financement. Ces résultats confirment l'importance des caractéristiques socioéconomiques dans le processus d'accès aux services financiers.

L'analyse d'impact réalisée à l'aide de la méthode PSM met en évidence un effet positif mais modéré du microcrédit sur le bien-être des ménages. Les bénéficiaires enregistrent un revenu moyen supérieur à celui des non-bénéficiaires et consacrent davantage de ressources à l'alimentation. L'étude révèle également une légère amélioration de la scolarisation des enfants. Toutefois, l'impact observé sur les dépenses non alimentaires demeure faible et statistiquement non significatif.

Ces résultats rejoignent les conclusions de Khandker (2005), selon lesquelles la microfinance peut contribuer à l'amélioration du niveau de vie des ménages pauvres, tout en corroborant les observations de Morduch (1999) et de Banerjee et Duflo (2011) qui soulignent le caractère limité et parfois hétérogène de ses effets sur la réduction durable de la pauvreté. Ainsi, la microfinance apparaît davantage comme un mécanisme d'amélioration progressive des conditions de vie que comme une solution unique à l'éradication de la pauvreté.

En définitive, la microfinance constitue un instrument pertinent d'inclusion financière et de soutien aux activités économiques des ménages à faibles revenus. Toutefois, son efficacité dépend de plusieurs facteurs, notamment le niveau d'éducation financière des bénéficiaires, la rentabilité des activités financées, l'importance des montants octroyés et l'existence d'un accompagnement technique adapté. Dès lors, les politiques de lutte contre la pauvreté gagneraient à combiner le microcrédit avec des interventions complémentaires en matière de formation, d'entrepreneuriat et de protection sociale afin d'obtenir des effets plus durables sur le bien-être des populations.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Banerjee, A., & Duflo, E. (2011). *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*. PublicAffairs.
2. Banerjee, A., Duflo, E., Glennerster, R. et Kinnan, C. (2015). Le miracle de la microfinance ? Preuves issues d'une évaluation randomisée. *Revue américaine d'économie appliquée*.
3. Banerjee, A., Karlan, D. et Zinman, J. (2015). Six évaluations randomisées du microcrédit : introduction et perspectives. *Revue américaine d'économie appliquée*.
4. Bateman, M. (2010). *Pourquoi la microfinance ne fonctionne pas*. Zed Books.
5. Chambers, R. (1994). *The origins and practice of participatory rural appraisal*. World Development.
6. Christen, R. P., Rhyne, E., & Vogel, R. (1995). *Maximizing the outreach of microenterprise finance*. USAID.
7. Christen, R. P., Rosenberg, R., & Jayadeva, V. (2004). *Financial institutions with a double bottom line*. CGAP.
8. Crépon, B., Devoto, F., Duflo, E. et Parienté, W. (2015). Impact du microcrédit : expérience au Maroc. *Revue américaine d'économie appliquée*.
9. Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., & Morduch, J. (2009). Microfinance meets the market. *Journal of Economic perspectives*, 23(1), 167-192.
10. Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2012). *Measuring financial inclusion*. World Bank Policy Research Working Paper.
11. Fields, G. S. (2012). *Working hard, working poor: A global journey*. Oxford University Press.
12. Foster, J., Greer, J., & Thorbecke, E. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica: journal of the econometric society*, 761-766.
13. Fouillet, C., Guérin, I., & Servet, J.-M. (2007). Le microcrédit est-il une solution à la pauvreté ? *Revue Tiers Monde*, (191), 729-748.
14. Fox, L., & Pimhidzai, O. (2013). *Different dreams, same bed: Collecting, using, and interpreting employment statistics in Sub-Saharan Africa*. World Bank.
15. Ghatak, M. (1999). Group lending, local information and peer selection. *Journal of Development Economics*, 60(1), 27-50.
16. Ghatak, M., & Guinnane, T. W. (1999). The economics of lending with joint liability: theory and practice. *Journal of development economics*, 60(1), 195-228.
17. Guérin, I. (2011). *La microfinance et ses dérivés*. Paris : La Découverte.
18. Guérin, I., Labie, M., & Servet, J.-M. (2015). The crisis of microcredit. *Third World Quarterly*, 36(2), 238-256.

19. Heckman, J. J., Ichimura, H., & Todd, P. (1998). Méthodes d'évaluation des politiques publiques. *Revue économique*, 49(1), 1–35.
20. IMF. (2019). *Democratic Republic of the Congo: Staff report*.
21. Jack, W., & Suri, T. (2014). Risk sharing and transactions costs. *American Economic Review*, 104(1), 183–223.
22. Jaffee, D., & Stiglitz, J. E. (1990). Credit rationing in markets with imperfect information.
23. Kabeer, N. (2001). Conflicts over credit. *IDS Bulletin*.
24. Karlan, D., & Zinman, J. (2011). Microcredit in theory and practice. *Science*, 332(6035), 1278–1284.
25. Khandker, S. R. (2005). Microfinance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh. *The World Bank Economic Review*, 19(2), 263–286.
26. Khandker, S. R. (2005). Microfinance and poverty: Evidence using panel data from Bangladesh. *The world bank economic review*, 19(2), 263-286.
27. Morduch, J. (1999). The Microfinance Promise. *Journal of Economic Literature*, 37(4), 1569–1614.
28. Pitt, M. M., & Khandker, S. R. (1998). The Impact of Group-Based Credit Programs on Poor Households in Bangladesh. *Journal of Political Economy*, 106(5), 958–996.
29. Roodman, D. et Morduch, J. (2014). Réexamen de l'impact du microcrédit au Bangladesh. *Journal des études du développement*.
30. Yunus, M. (2007). *Creating a World Without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism*. PublicAffairs.
31. Zeller, M. et Sharma, M. (1998). Rural finance and poverty in Africa. *Banque mondiale (travaux sur le financement rural en Afrique)*.

LES ANNEXES

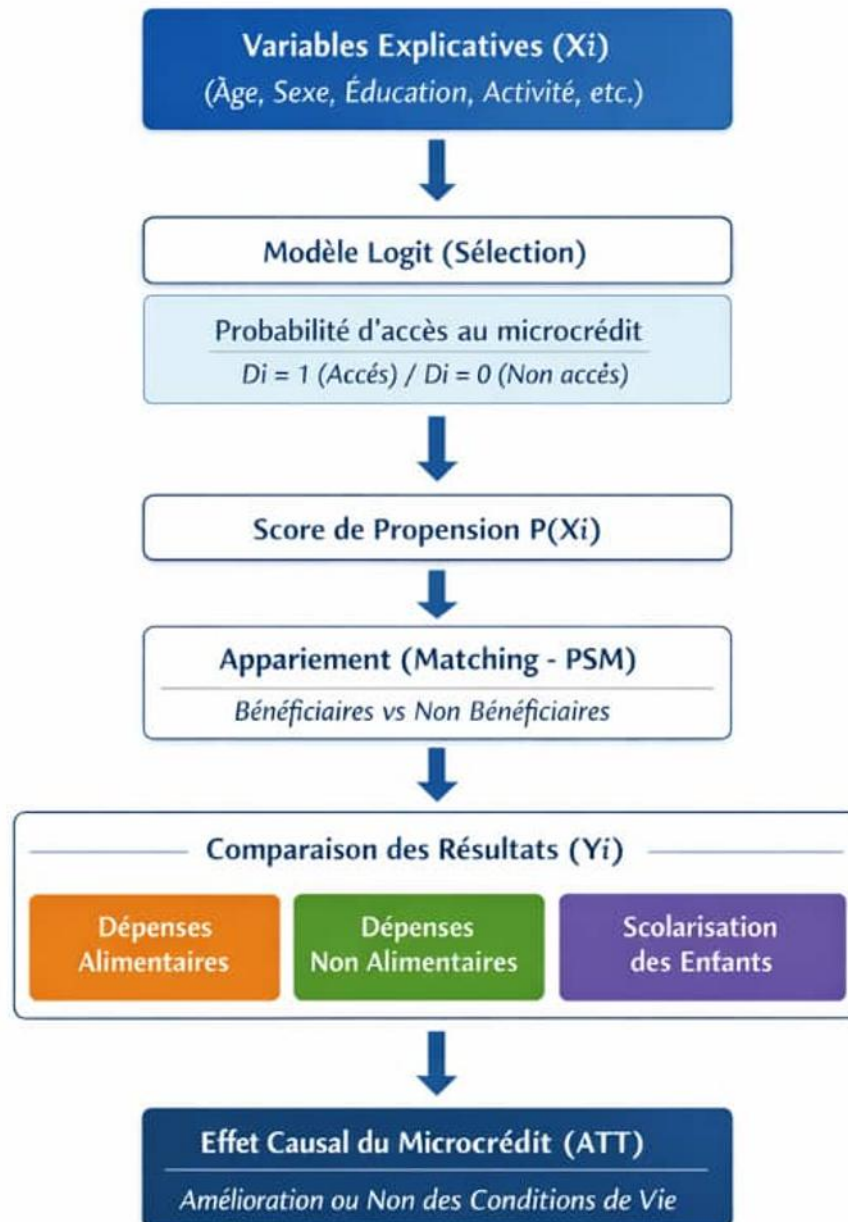


Figure 1: Cadre conceptuel de l'évaluation d'impact du microcrédit

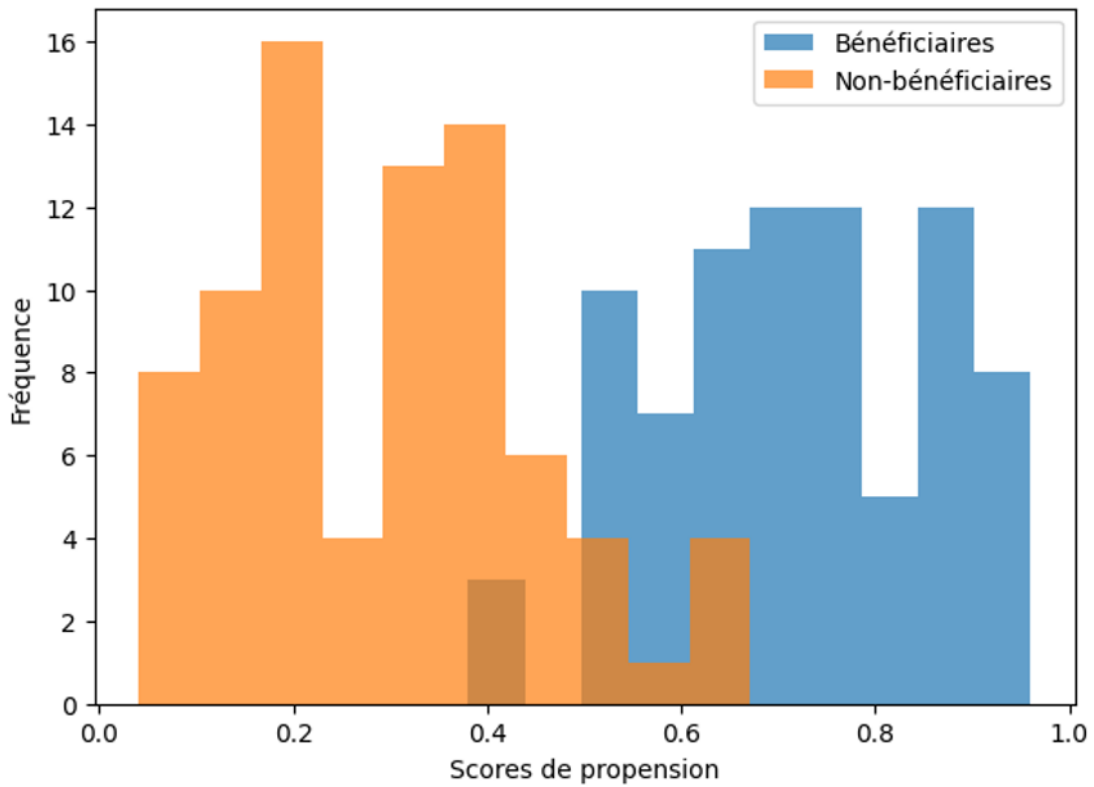


Figure 2: Histogrammes des scores de propension avant matching

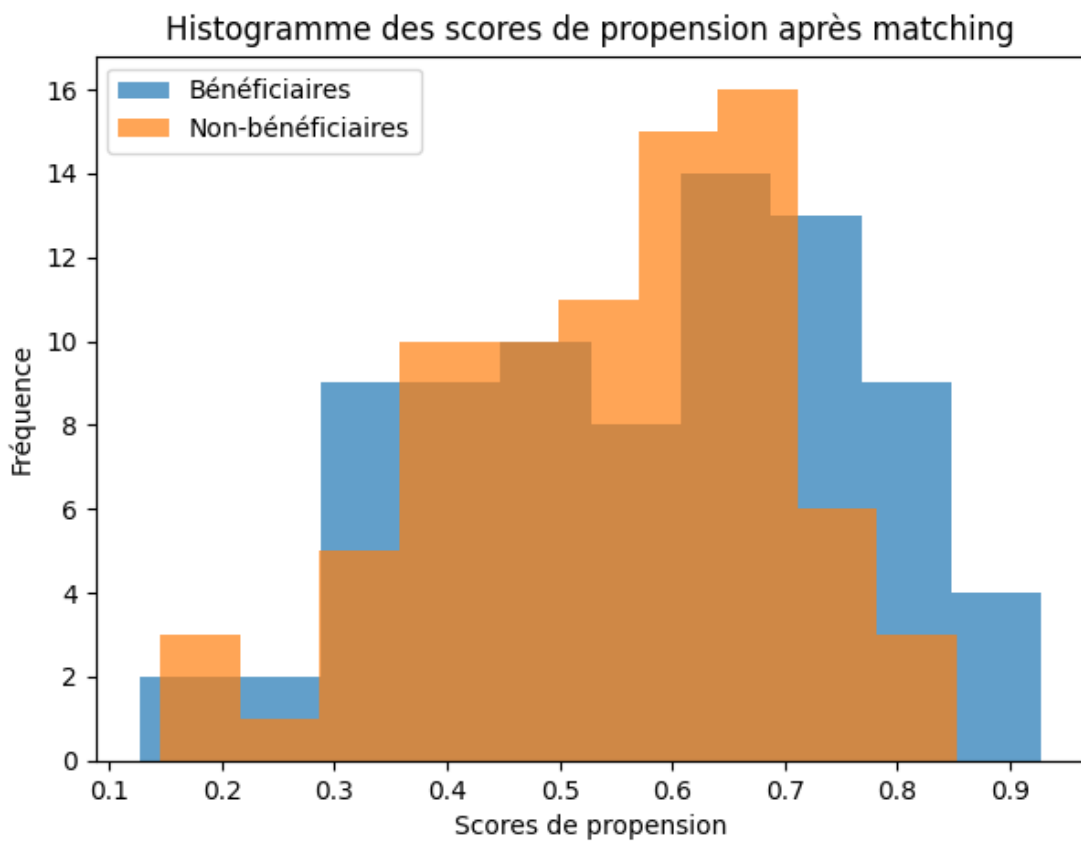
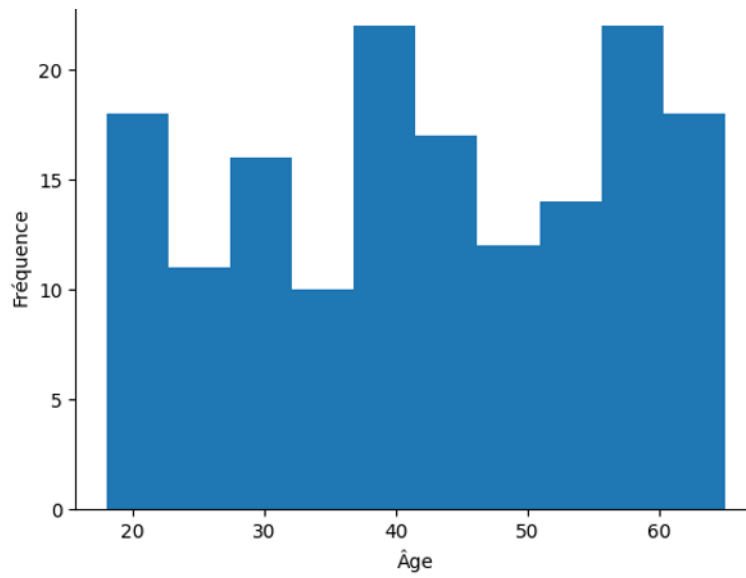


Figure 3: Histogrammes des scores de propension après matching



**Figure 4:** Distribution de l'âge des enquêtés